



L'accompagnement à la scolarité

Favoriser la réussite scolaire des jeunes gardois, soutenir des actions éducatives, promouvoir l'égalité des chances, autant d'objectifs à atteindre.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 04/11/2024

Comment pouvons-nous vous aider ?

Le dispositif Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) vise à soutenir les actions d'accompagnement pour favoriser la réussite scolaire, éducative et sociale et promouvoir l'égalité des chances. Il se déroule en dehors du temps scolaire.

Le Conseil départemental peut allouer des aides aux associations répondant à l'appel aux projets CLAS.

Pour qui ?

- Enfants scolarisés
- Parents
- Associations

Comment en bénéficier ?

Toute personne ou structure intéressée peut contacter le service jeunesse pour être accompagnée dans le montage de projets.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76